

CANTON DE VAUD
COMMUNE DE PAYERNE

PLAN PARTIEL D' AFFECTATION

" A la Palaz " " A la Monnéaz "

COORDONNÉES MOYENNES 560 750 / 186 200

ECHELLE 1:1000

SERVICE DES TRAVAUX
Commune de Payerne
1530 PAYERNE
Tél. (037) 61 15 15

Payerne, le 25 juin 1987

Approuvé par la Municipalité
dans sa séance du 23 juin 1987

Soumis à l'enquête publique
du 14 juillet 1987 n° 72/1987
au 14 août 1987

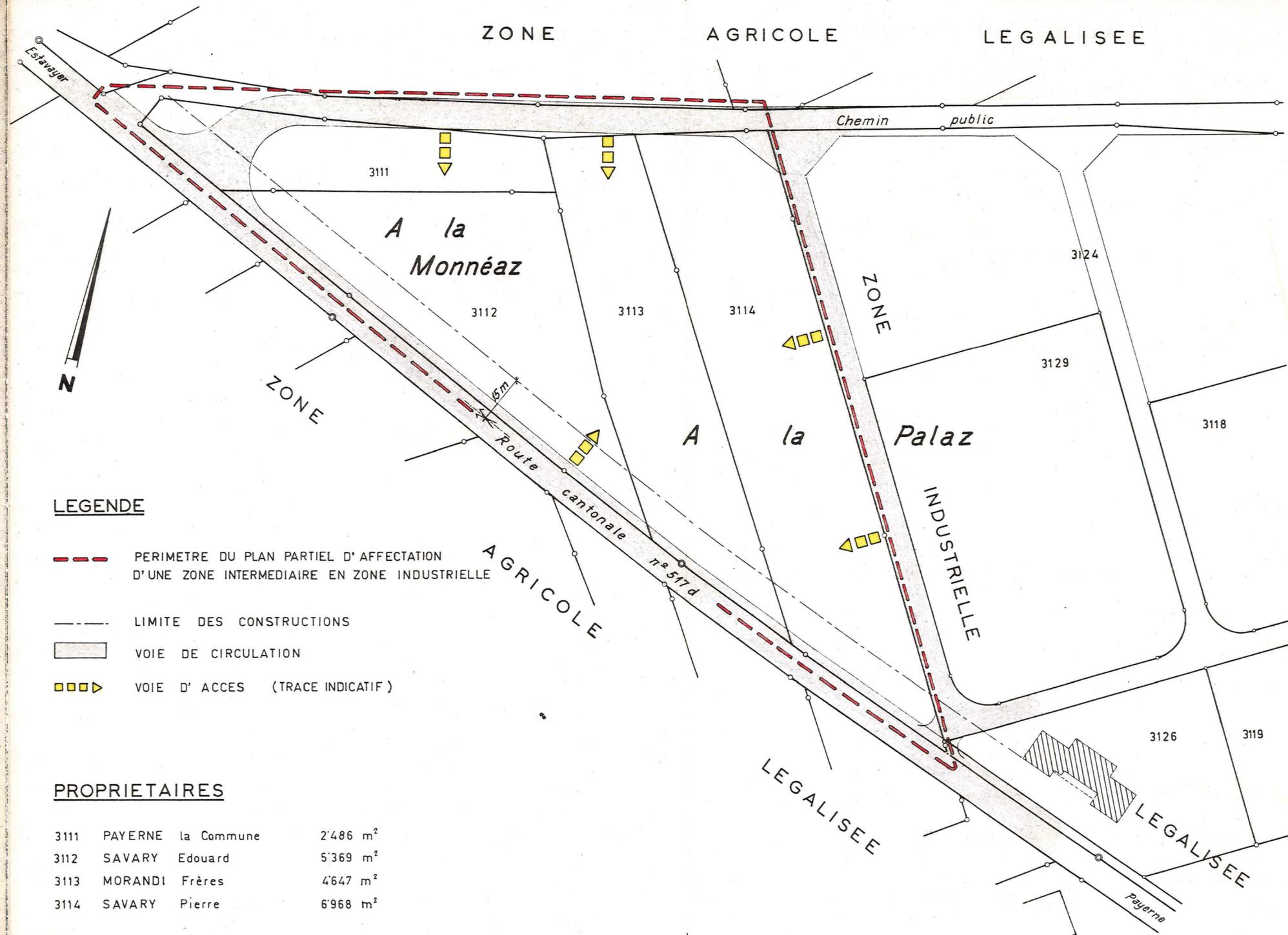
Le Syndic Le Secrétaire

Adopté par le Conseil communal
dans sa séance du 17 sept. 1987

Approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du 20 NOV. 1987

Le Président Le Secrétaire

L'atteste, le Chancelier



LEGENDE

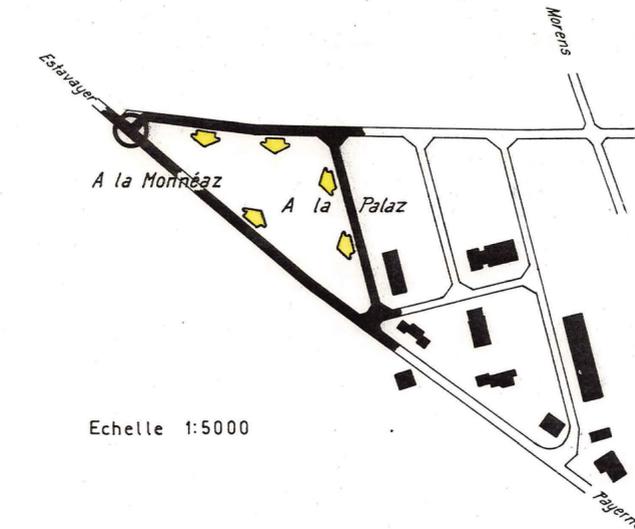
- PERIMETRE DU PLAN PARTIEL D' AFFECTATION D'UNE ZONE INTERMEDIAIRE EN ZONE INDUSTRIELLE
- LIMITE DES CONSTRUCTIONS
- VOIE DE CIRCULATION
- VOIE D' ACCES (TRACE INDICATIF)

PROPRIETAIRES

3111	PAYERNE la Commune	2'486 m ²
3112	SAVARY Edouard	5'369 m ²
3113	MORANDI Frères	4'647 m ²
3114	SAVARY Pierre	6'968 m ²

SCHEMA DES CIRCULATIONS

- ROUTE
- CARREFOUR AMENAGE
- ACCES



Echelle 1:5000

REGLEMENT

1. La partie du territoire communal comprise à l' intérieur du plan partiel d' affectation de " A la Palaz - A la Monnéaz ", est régie par les dispositions du règlement communal sur le plan d' extension et la police des constructions, ZONE INDUSTRIELLE .
2. Le présent document entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d' Etat du canton de Vaud; il abroge toutes dispositions antérieures contraires .